

Conseil d'Administration du BCMPE

Réunion du lundi 4 novembre 2013

COMPTE RENDU

Etaient présents : Pierre DELACOSTE, Hélène DELAPLACE, Catherine DESSAGNE, Christian DULUCQ, Xavier GARDERET, Monique GUILLAUME Bertrand JOUBERT, Michel MALGAT, Marie-France NAUR, Françoise NEGRE, Anne-Marie RABBE, Jean-Pierre RABBE, Anne-Marie SAUBUSSE, Annie SUKIENIK, Janine WYSS.

Ouverture de la séance à 18 H 30

1. OPTIONS D'ORGANISATION

. Animation des tournois : les tâches essentielles, comment introduire un peu de nouveautés.

Le constat est fait que la fréquentation est relativement constante, cependant Bertrand souhaiterait introduire quelques nouveautés afin d'améliorer l'intérêt des tournois de régularité.

Quelques idées sont lancées : donnes plus techniques, donnes non annoncées, donnes nécessitant l'utilisation de grandes conventions du SEF et en fin de partie remettre le diagramme avec le rappel de la convention, faire une duplicquette une fois par mois (chaque paire étant associée à une autre paire), récompenser les premiers par la remise d'un petit lot, faire par exemple le mardi un tournoi différent en parallèle du tournoi de régularité notamment pour les 2^e séries majeur qui ne peuvent plus jouer à Mérignac ce jour la (duplicquette, open, ...), etc La réflexion demeure aucune décision n'ayant été prise.

Concernant le mardi soir, la phase expérimentale est terminée, le club de Bruges a concrétisé sa venue à Mérignac pour la saison 2013/2014. Le tournoi du mardi soir est intéressant à plusieurs niveaux, groupe sympathique, bonne ambiance, niveaux différents. Le club de Bruges est satisfait, pour nous c'est une offre supplémentaire de tournoi pour nos adhérents et pour le comité c'est une vente supplémentaire de créneau.

. Proposition d'animation pour la fête du club, devis Onair33 (M. JANTET animateur du stand de la foire de Bordeaux)

L'animation serait confiée à M. JANTET (animateur de la Foire de Bordeaux sur le stand du Bridge qui nous a fait une proposition à 450 € pour la soirée). L'ensemble du Conseil émet un avis favorable.

Concernant la restauration, on abandonne l'idée de faire préparer les « amuse bouche » par les participants, cependant Bertrand aimerait que l'on garde l'esprit coopératif, il est donc convenu de demander la participation des adhérents uniquement pour les desserts.

Bertrand JOUBERT se charge de contacter plusieurs traiteurs afin qu'ils fassent une offre pour les toasts et le repas.

La participation serait de 18 € par personne.

Après une courte réflexion, le thème « des années 70 » est retenu, Janine WYSS se charge de préparer un questionnaire pour occuper les participants entre la fin du tournoi et le début du repas (pendant l'installation et la décoration de la salle).

. Tournois du Téléthon.

Un petit rappel est fait concernant le tournoi du Téléthon qui se déroulera le vendredi 29 novembre.

Il est décidé à cette occasion que la participation au tournoi sera d'un ticket comme pour tous les tournois de régularité afin de respecter la liberté de chacun de faire ou non un don.

2. OPTION DE GESTION

. Examen de l'expérience des tournois du mardi soir.

On peut noter une participation entre 6 et 10 tables, ce qui est satisfaisant et encourageant (la participation se situe entre 1/3 pour le club de Mérignac et 2/3 pour celui de Bruges).

Le Président de Bruges est lui aussi très satisfait de cette nouvelle coopération.

. Statistiques de participation aux tournois.

On peut noter une légère baisse de participation le mardi, en revanche le vendredi est stable avec une nette augmentation de participation à l'Open par rapport à l'Accession.

. Compte rendu de la première réunion annuelle d'actualisation de la participation financière aux charges de fonctionnement de la Maison du Bridge.

Bertrand rappelle que la convention rédigée au printemps pour préciser les besoins du Club a été adressée signée en septembre, toutefois la réponse a été assez tardive.

Christian DULUCQ et Bertrand JOUBERT ont assisté à cette première réunion, et il apparaît que le mécanisme a bien fonctionné.

Après accord, on abandonne le créneau du jeudi et en équivalence, on garde le mercredi.

Concernant l'école de bridge, les créneaux ont bien été demandés ainsi que les créneaux du mardi soir.

En conclusion, cette convention permet d'avoir une bonne visibilité et de maintenir un regard sur les charges.

. 3 QUESTIONS DIVERSES

. Michel fait remarquer que depuis l'utilisation des bridgmates nous ne pouvons plus lire les feuilles de route. Il est décidé de trouver un moyen pour fournir les feuilles de route à ceux qui n'ont pas internet.

. Il est demandé d'installer un porte manteau dans les WC handicapés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H 30

Prochaine réunion le lundi 2 décembre à 18 H 30